



DOCUMENT d'INFORMATION COMMUNAL sur les RISQUES MAJEURS

**IMPORTANT
DOCUMENT À
CONSERVER !**



Sommaire

Le mot du Maire p. 5

Comment sont gérés les risques
à Ternay ? p. 6

Dispositif d'information
et d'alerte p. 7

Les risques d'origines technologiques

- Le risque industriel..... p. 8

- Le risque d'accident de transport
de matières dangereuses p. 12

- Le risque nucléaire..... p. 16

Les autres risques

- Le risque rupture de barrage..... p. 18

- Les risques météorologiques..... p. 20

- Le risque d'inondation p. 22

- Le risque mouvement de terrain p. 24

- Le risque sismique p. 26

- Le risque attentat..... p. 28

La canicule p. 30

Les bonnes conduites p. 32

Le kit d'urgence p. 33

Récapitulatif des conduites à tenir p. 34

Les numéros utiles p. 35



+



L'ALEA

La probabilité que le poids lourd transportant des matières dangereuses ait un accident

LES ENJEUX

- les habitants
- les équipements
- les infrastructures
- etc.

=



LE RISQUE MAJEUR

Explosion du poids lourd à proximité d'habitations

Qu'appelle-t-on un risque ?

Le risque est le croisement d'un aléa et d'enjeux. L'aléa correspond à la manifestation d'un phénomène d'origine naturelle, technologique ou sociétale (inondation, séisme, problème sur une usine, terrorisme, etc). Les enjeux représentent l'ensemble des personnes, animaux et biens pouvant être affectés par ce phénomène.

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Le risque majeur se caractérise par sa fréquence souvent faible et sa capacité à provoquer des dégâts importants, tels que de nombreuses victimes humaines, d'importants dégâts matériels et des conséquences néfastes pour l'environnement.



ALITE FRATERNITE

HOTEL DE VILLE

Hôtel de Ville

SALE DES MARIAGES

LE MOT DU MAIRE



Le risque zéro n'existe pas. Qu'ils soient d'origines naturelles, technologiques ou sociétales, les risques sont présents sur chaque commune de France, de manière plus ou moins importante.

L'actualité des dernières années nous rappelle bien amèrement cette dure réalité : nous observons chaque année, en tout point du territoire, des pertes malheureuses liées aux crues de cours d'eau, aux tempêtes, aux glissements de terrains, aux actes malveillants ...

Fortement attaché à la sécurité et au bien-être des Ternaysards et pour faire de chaque citoyen un acteur de la sécurité civile, j'ai souhaité informer et sensibiliser le plus grand nombre sur les risques dits majeurs auxquels notre territoire est soumis en réalisant un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

Ce document s'appuie sur de nombreux autres documents et outils tels que le Dossier Départemental sur les Risques Majeurs, le Porter à Connaissance, les Plans de Prévention des Risques Naturels ou Technologiques.

Je vous invite donc à lire attentivement ce document, à conserver absolument celui-ci dans votre domicile et à respecter les consignes de sécurité décrites si d'aventure notre territoire devait être confronté à l'un de ces phénomènes.

Jean-Jacques Brun
Maire

COMMENT SONT GÉRÉS LES RISQUES À TERNAY ?

- 1 En cas d'accident, par exemple, dans une usine de produits chimiques, un nuage de fumée est susceptible de se propager aux quartiers alentours. L'alerte sera alors donnée par la sirène PPI de l'usine en question.
- 2 Les services de secours interviendront sur le sinistre. Le Maire assurera la Direction des Opérations de Secours.
- 3 Si le sinistre est très important, ou s'il touche plusieurs communes, le Préfet prend la Direction des Opérations de Secours. Il met en place une cellule de crise.
- 4 Le Maire déclenchera alors Le Plan Communal de Sauvegarde. La commune prend en charge si besoin l'évacuation des personnes, le ravitaillement et l'hébergement d'urgence.
- 5 Les services de la mairie de Ternay fourniront l'ensemble des moyens disponibles afin de faciliter les opérations de secours.
- 6 Le personnel des écoles sait comment mettre les enfants en sécurité : les établissements ont réalisé un Plan Particulier de Mise en Sûreté.
- 7 Inutile d'aller chercher vos enfants, vous mettriez votre vie en danger. Mettez-vous à l'abri, ne téléphonez pas.
- 8 Ecoutez la radio et appliquez les consignes de sécurité décrites dans les pages suivantes.

Une ville à vivre



DISPOSITIFS D'INFORMATION ET D'ALERTE

Un système d'alerte gratuit par SMS a été mis en place à Ternay : Ainsi, en cas d'évènement grave uniquement, l'ensemble des personnes recensées sur ce système sera prévenu par un SMS. Pour celles et ceux non-inscrits, vous avez toujours la possibilité de vous inscrire depuis notre site internet : www.ternay.fr

Un message sur les panneaux lumineux de la ville (mairie, Fléviu et Crottat/Buyat) sera également publié.

La mairie dispose également de Sirènes du Réseau National d'Alerte :

SIGNAL NATIONAL D'ALERTE



SIGNAL NATIONAL DE FIN D'ALERTE



Les sirènes émettent un signal qui se compose de trois séquences d'une minute 41 secondes, séparées par un silence de cinq secondes. La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes.

Enfin, nous pourrions avoir recours à la diffusion de messages avec des hauts parleurs à l'aide de véhicules de la mairie en cas de besoin.



RISQUE INDUSTRIEL

Quels sont les risques ?

- Le risque de surpression (explosion)
- Le risque thermique (incendie)
- Le risque toxique (émissions de gaz)

La ville de Ternay est concernée par le risque industriel par la présence de :

- Novasep Finorga à Chasse sur Rhône (38)
- Kem one à Saint Fons (69)
- Total ACS au port pétrolier de Givors (69)
- Suez/RW/IWS à Ternay (69)
- La gare de triage de SIBELIN (69)

Ces entreprises sont soumises à des Plans Particuliers d'Intervention (PPI).

CONSIGNES À RESPECTER



Mettez-vous à l'abri :

dans le bâtiment le plus proche.
Confiner-vous dans la pièce opposée
à l'accident.



Fermez portes et fenêtres :

obstruez toute ouverture à l'aide d'adhésif
et de linge humide afin de limiter les
pénétrations de gaz toxiques.
Eteindre la VMC si possible.



Ecoutez la radio :

France Info : 103.4 FM – 105.4 FM
France Inter : 99.8 FM – 101.1 FM



N'allez pas chercher vos enfants à l'école :

les enseignants, les ATSEMs et les animateurs
les mettront en sécurité, ils connaissent les
consignes.



Ne téléphonez pas :

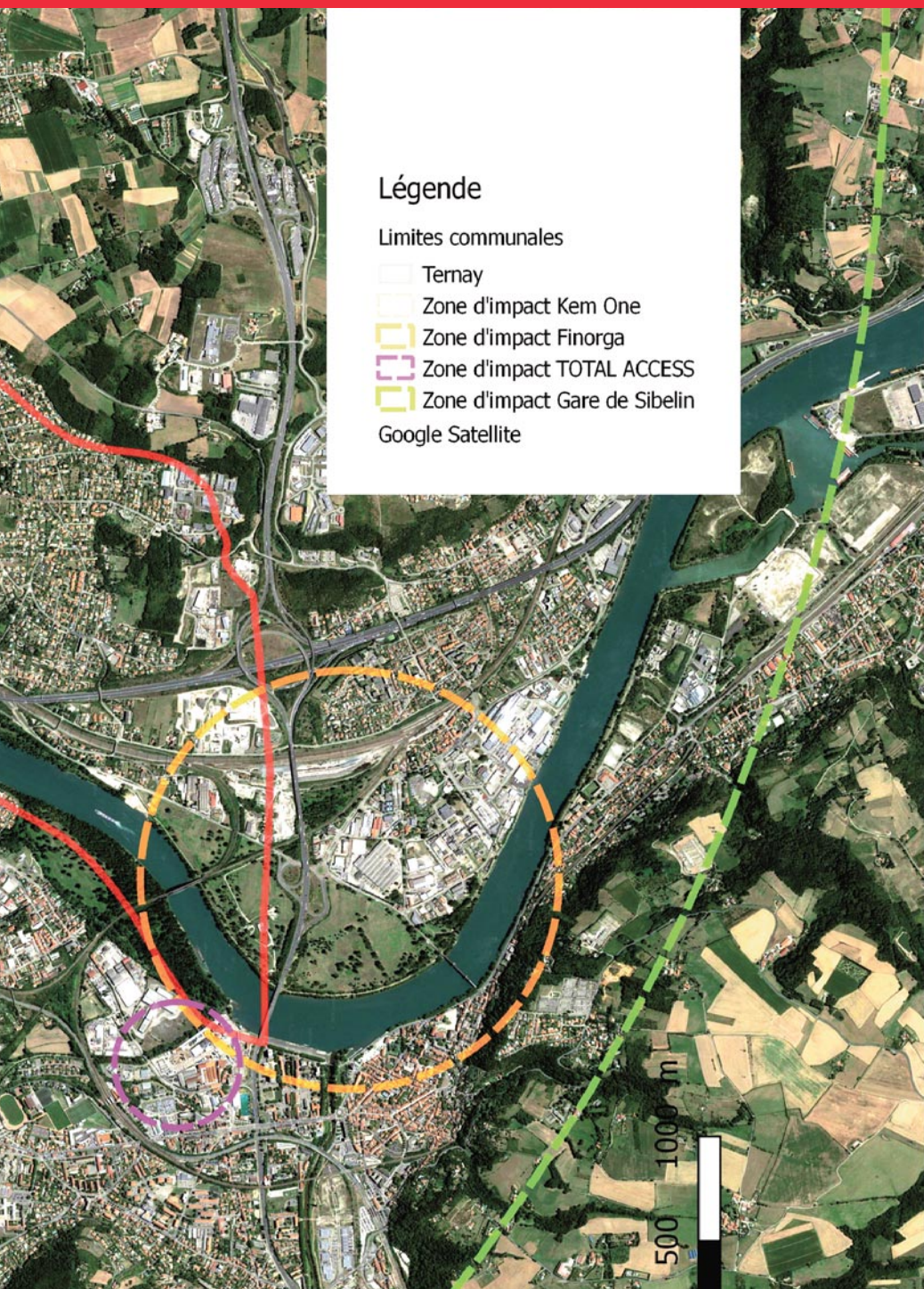
laissez les lignes à la disposition des secours.
Privilégiez les SMS.



Ne fumez pas : afin d'éviter toute flamme ou
étincelle pouvant provoquer une explosion.

LES RISQUES INDUSTRIELS







RISQUE ACCIDENT DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

A Ternay, le transport de matières dangereuses s'effectue par :

- Voie routière : A6, A7, A47 et CD12
- Voie ferroviaire : chemin de fer en axe Nord/Sud et gare de triage de SIBELIN (PPI de 10km)
- Voie fluviale (Rhône)
- Canalisations (transport de gaz)

Quels sont les risques ?

- Le risque de surpression (explosion)
- Le risque thermique (incendie)
- Le risque toxique (émission de gaz)

La nature des produits transportés est identifiée par des codes et un pictogramme sur les véhicules. Si vous êtes témoin d'un accident, mettez-vous en sécurité et communiquez ces éléments aux secours.

CONSIGNES À RESPECTER



Mettez-vous à l'abri :

dans le bâtiment le plus proche.
Confiner-vous dans la pièce opposée
à l'accident.



Fermez portes et fenêtres :

obstruez toute ouverture à l'aide d'adhésif
et de linge humide afin de limiter les
pénétrations de gaz toxiques.
Eteindre la VMC si possible.



Ecoutez la radio :

France Info : 103.4 FM – 105.4 FM
France Inter : 99.8 FM – 101.1 FM



N'allez pas chercher vos enfants à l'école :

les enseignants, les ATSEMs et les animateurs
les mettront en sécurité, ils connaissent les
consignes.



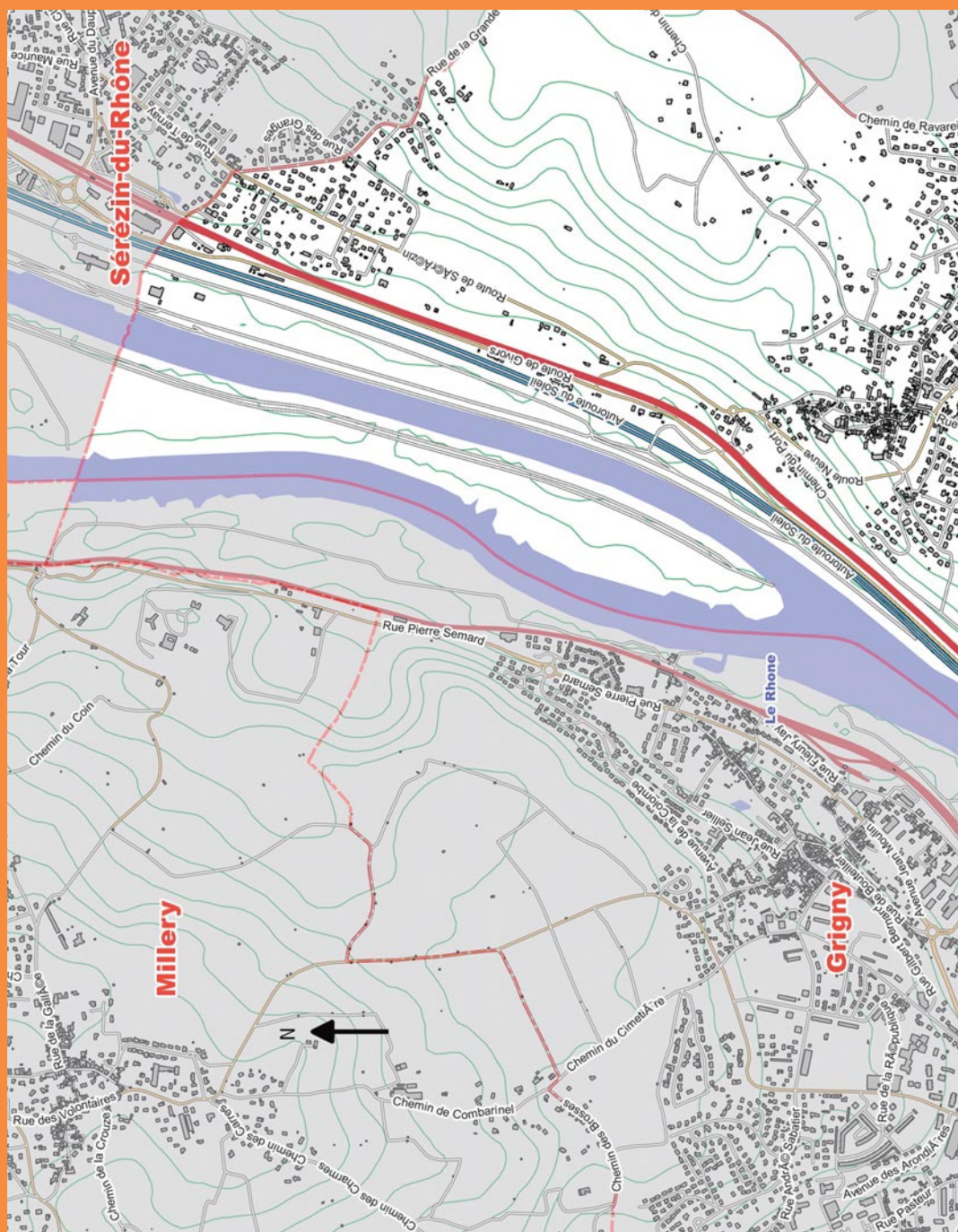
Ne téléphonez pas :

laissez les lignes à la disposition des secours.
Privilégiez les SMS.

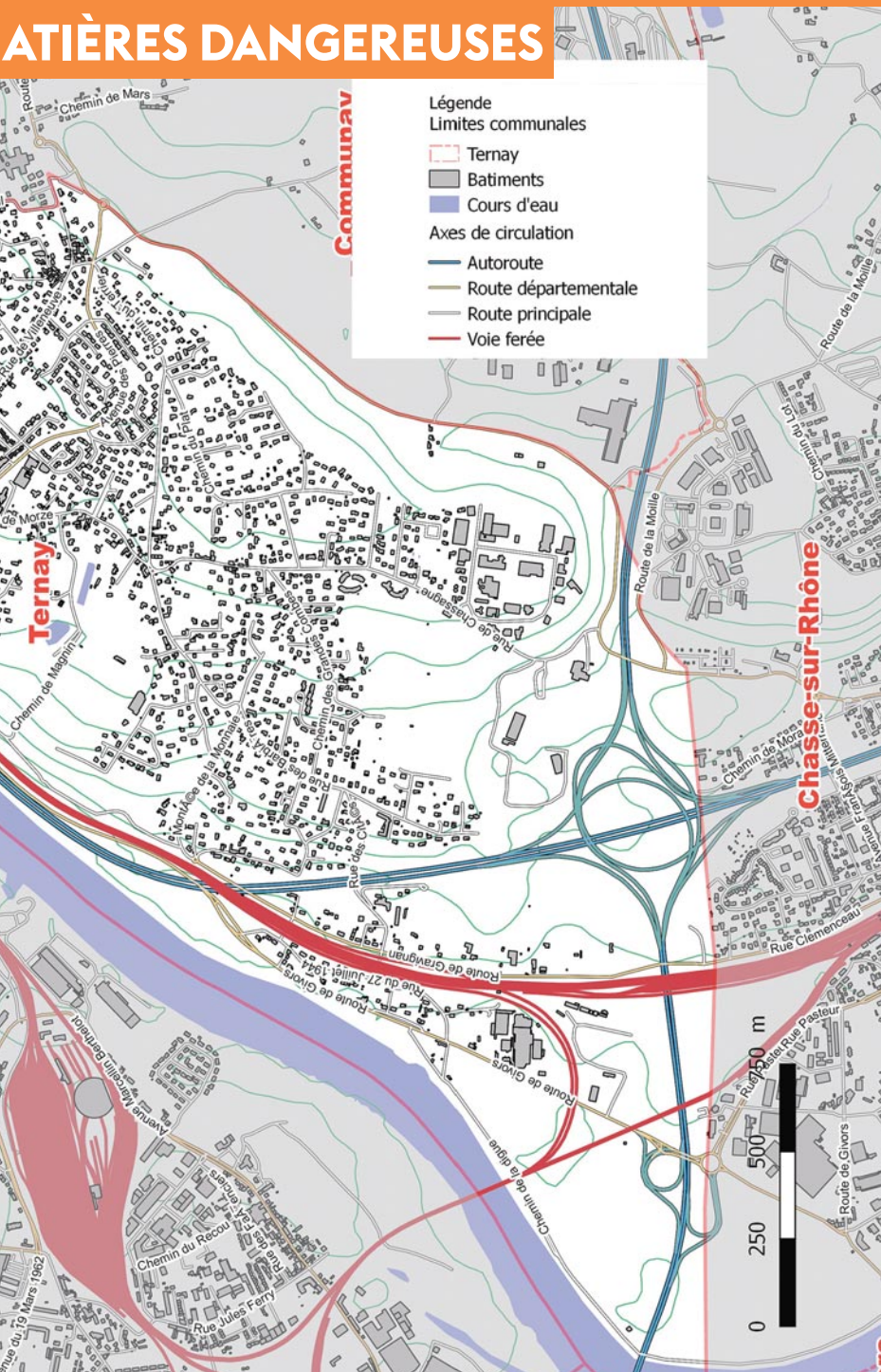


Ne fumez pas : afin d'éviter toute flamme ou
étincelle pouvant provoquer une explosion.

RISQUE D'ACCIDENT DE TRANSPORT DE M



ATIÈRES DANGEREUSES





RISQUE NUCLÉAIRE

Ternay ne se situe pas dans le périmètre de sécurité immédiat entourant les installations nucléaires :

- Saint Alban (33 km)
- Le Bugey (55 km)
- Cruas (125 km)
- Tricastin (156 km)

En cas d'accident, les particules radioactives peuvent se diffuser au-delà de la "frontière théorique" du périmètre de sécurité, notamment en cas de vents forts.

Quels sont les risques ?

Un nuage radioactif peut accroître la radioactivité atmosphérique et la radioactivité des sols.

Un plan "Iode" mis en place par les services de l'État prévoit la distribution de comprimés par la mairie en cas d'accident nucléaire, ceci afin de protéger la population de pathologies thyroïdiennes.

CONSIGNES À RESPECTER



Mettez-vous à l'abri :

dans le bâtiment le plus proche.
Confiner-vous dans la pièce opposée
à l'accident.



Fermez portes et fenêtres :

obstruez toute ouverture à l'aide d'adhésif
et de linge humide afin de limiter les
pénétrations de gaz toxiques.
Eteindre la VMC si possible.



Ecoutez la radio :

France Info : 103.4 FM – 105.4 FM
France Inter : 99.8 FM – 101.1 FM



N'allez pas chercher vos enfants à l'école :

les enseignants, les ATSEMs et les animateurs
les mettront en sécurité, ils connaissent les
consignes.



Ne téléphonez pas :

laissez les lignes à la disposition des secours.
Privilégiez les SMS.



Ne fumez pas : afin d'éviter toute flamme ou
étincelle pouvant provoquer une explosion.



RISQUE DE RUPTURE DE BARRAGE

Ternay est exposé à ce risque en cas de rupture du barrage de Vouglans (39).

Quel est le risque ?

Des études indiquent qu'une vague d'une hauteur de 10 mètres (14 au maximum) arriverait à Ternay entre 11h et 15h30 après la rupture du barrage. La commune dispose de ce temps pour prendre des mesures d'urgence vis-à-vis des populations concernées.

Quelles sont les conséquences ?

Une inondation des quartiers bas de Ternay serait plus importante que les plus fortes crues connues du Rhône.

CONSIGNES À RESPECTER



Coupez l'électricité et le gaz



Ecoutez la radio :

France Info : 103.4 FM – 105.4 FM

France Inter : 99.8 FM – 101.1 FM



Mettez-vous à l'abri :

en gagnant un point haut sur la commune.



Ne téléphonez pas :

laissez les lignes à la disposition des secours.

Privilégiez les SMS.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école :

les enseignants, les ATSEMs et les animateurs

les mettront en sécurité, ils connaissent les

consignes.



RISQUE MÉTÉOROLOGIQUE

Quels sont les risques susceptibles de concerner Ternay ?

Fortes précipitations, orages, vents violents et tempêtes, neige et verglas, grand froid, canicule.

La vigilance météo est une information mise à la disposition de tous, à tout moment. **Dès le niveau orange**, suivez les conseils des conduites à tenir. Durant cette phase d'alerte, des bulletins de suivi réguliers faisant état du phénomène sont publiés sur le site Internet de Météo France et sur le site de la Préfecture du Rhône.

La commune de Ternay communique les phases d'alerte dès le niveau « orange » sur son site internet : www.ternay.fr

Les cartes de vigilance sont diffusées sur le site www.vigilance.meteofrance.fr et sont relayées par les radios, la télé, la presse écrite.

CONSIGNES À RESPECTER



Ecoutez la radio :

France Info : 103.4 FM – 105.4 FM

France Inter : 99.8 FM – 101.1 FM



Limitez vos déplacements.



: pas de vigilance.



: phénomène habituel pour la saison.



: phénomène dangereux de forte intensité.



: phénomène d'intensité exceptionnelle,

l'alerte est maximale.



RISQUE INONDATION

Le risque d'inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone normalement hors d'eau due à une augmentation du débit d'un cours d'eau, principalement provoquée par des pluies importantes et durables.

Quels sont les risques ?

Les risques sont principalement le débordement du Rhône et le débordement indirect par remontée de nappes alluviales (quartier de Flévieu le bas).

CONSIGNES À RESPECTER



Ecoutez la radio :

France Info : 103.4 FM – 105.4 FM

France Inter : 99.8 FM – 101.1 FM



Coupez l'électricité et le gaz



Mettez-vous à l'abri :

en gagnant un point haut sur la commune.



N'utilisez pas votre voiture.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école :

les enseignants, les ATSEMs et les animateurs
les mettront en sécurité, ils connaissent les
consignes.



RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN

Ternay est soumis au risque de mouvement de terrain lors de précipitations importantes ou de variations rapides de la température, du fait de la forte teneur en argile de ses terres.

La commune étant située dans l'ancienne vallée glaciaire du Rhône, tous les versants sont concernés.

Quelles sont les conséquences ?

Domages aux constructions en cas de mouvements lents,
Danger pour la population en cas d'accélération brutale.

Poteaux et clôtures penchés, murs fissurés, sols gondolés...
peuvent être des signes annonciateurs.

CONSIGNES À RESPECTER



Mettez-vous à l'abri :

en vous éloignant de la zone de danger.



Informez les autorités :

en cas de nécessité appelez les secours
(18 ou 112).



N'allez pas chercher vos enfants à l'école :

les enseignants, les ATSEMs et les animateurs
les mettront en sécurité, ils connaissent les
consignes.





RISQUE DE TREMBLEMENT DE TERRE

Le risque sismique est présent sur toute la surface du globe.

Quels sont les risques ?

La commune de Ternay est classée en zone 3 (sur 5), ce qui correspond à une zone de sismicité modérée (selon le zonage sismique entré en vigueur le 1^{er} mai 2011).

Quelles sont les conséquences ?

- Pour les hommes : blessures diverses.
- Pour les biens : détériorations, incendie, explosion.
- Pour l'environnement : multiples pollutions.

CONSIGNES À RESPECTER



Coupez l'électricité et le gaz.



Ecoutez la radio :

France Info : 103.4 FM – 105.4 FM

France Inter : 99.8 FM – 101.1 FM



Mettez-vous à l'abri :

en vous protégeant sous un meuble solide, un lit, une table et éloignez-vous des fenêtres. Si vous êtes dehors, éloignez-vous des bâtiments (chute de matériaux). En voiture, ne descendez pas avant la fin de la secousse.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école :

les enseignants, les ATSEMs et les animateurs les mettront en sécurité, ils connaissent les consignes.



Ne téléphonez pas :

laissez les lignes à la disposition des secours.
Privilégiez les SMS



RISQUE D'ATTENTAT TERRORISTE

La société française est actuellement confrontée à la menace terroriste. Elle doit se préparer et se protéger de toute éventualité.

Les écoles, les lieux de loisirs et de détente, les lieux de cultes et les commerces sont des cibles potentielles.

Quelles sont les conséquences ?

- Pour les hommes : blessures, décès.
- Pour les biens : détériorations et/ou destructions



Pour en savoir plus :

www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste

**CONSIGNES
À
RESPECTER**

1/ S'ÉCHAPPER si c'est impossible 2/ SE CACHER

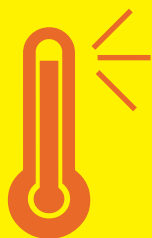


3/ ALERTER ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
 - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
 - Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr**



LA CANICULE

Elle se caractérise par une période de forte chaleur de plusieurs jours. Les conséquences peuvent être préjudiciables pour les personnes les plus vulnérables en particulier les personnes âgées et les enfants en bas âge (risque de déshydratation).

Un registre communal est en place recensant les personnes vulnérables. Celui-ci est mis à jour régulièrement.

Tout Ternaysard qui désire s'inscrire ou inscrire un de ses proches sur ce registre peut s'adresser au service administratif de la Mairie aux heures d'ouverture ou remplir le formulaire « Canicule » sur www.ternay.fr

Il y a danger pour la santé lorsque :

- il fait très chaud.
- la température ne descend pas, ou très peu la nuit.
- cela dure 3 jours ou plus.

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit)

www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • [#canicule](https://twitter.com/canicule)



**CONSIGNES
À
RESPECTER**

CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTER LES BONS RÉFLEXES



**Mouiller son corps
et se ventiler**



**Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour**



**Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches**



**Manger en
quantité suffisante**



**Ne pas boire
d'alcool**



**Éviter les efforts
physiques**



**BOIRE RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**



BONNES CONDUITES À TENIR

VENTS VIOLENTS, TEMPÊTES



- Entretenez régulièrement vos arbres
- Ranger et fixer les objets pouvant être emportés par le vent
- Gagner un abri, fermer portes et volets
- S'informer par la radio
- Limiter les déplacements
- Eviter les parcs, jardins et squares, ne pas rester sous les arbres
- Ne pas s'approcher des lignes électriques à terre

FORTES PRÉCIPITATIONS



- Eviter les déplacements routiers sauf si nécessité absolue ; respecter alors les déviations
- Attendre l'intervention des sauveteurs

ORAGES



- Ne pas s'abriter sous les arbres
- Limiter l'usage du téléphone
- Débrancher les appareils électriques, équipements Internet et TV
- Limiter les déplacements

NEIGE, VERGLAS



- Limiter les déplacements
- Ne pas s'exposer de manière prolongée au froid



PRÉPARER SON KIT D'URGENCE

Objets et articles de premières nécessité pour faire face à une situation d'urgence. Regroupez-les et placez-les dans un endroit facile d'accès.



EAU

Six litres par personne en petites bouteilles



OUTILS DE BASE

Couteau de poche multifonction, ouvre-boîte...



NOURRITURE DE SECOURS

Consommant peu d'eau : barres énergétiques, fruits secs, conserves, petits pots pour bébé, etc



LAMPE DE POCHE

avec deux jeux de piles de rechange ou bien une lampe sans pile à manivelle (dynamo)



BOUGIES

avec allumettes ou riquet



RADIO

avec piles ou batteries, ou bien une radio sans pile à manivelle



TROUSSE MÉDICALE

de premiers soins : bandeslettes, alcool, sparadrap, paracétamol, produits hydro-alcooliques, etc. ainsi que vos médicaments de traitement en cours



UN DOUBLE DES CLÉS DE MAISON



UN DOUBLE DES CLÉS DE VOITURE



VOS PAPIERS D'IDENTITÉ

ainsi qu'une photocopie de vos papiers d'identité



UN TÉLÉPHONE PORTABLE

avec batterie chargée



ARGENT LIQUIDE OU CARTE DE CRÉDIT

RÉCAPITULATIF DES CONDUITES À TENIR



RISQUE INDUSTRIEL



RISQUE ACCIDENT DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



RISQUE NUCLÉAIRE



RISQUE DE RUPTURE DE BARRAGE



RISQUE MÉTÉOROLOGIQUE



RISQUE INONDATION



RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN



RISQUE DE TREMBLEMENT DE TERRE



NUMÉROS UTILES

Pompiers : 18

SAMU : 15

Police secours : 17

Appel d'Urgence Européen : 112

Police Municipale : 04 72 49 81 86

Gendarmerie de St Symphorien d'Ozon :

04 78 02 71 20

SOS Médecins, 24h/24h, 7j/7j : 04 78 83 51 51

Centre Antipoison : 04 72 11 69 11

Centre des brûlés : 04 78 61 89 48

Maison Médicale de Ternay : 04 72 49 80 50

Urgence Electricité : 09 72067 50 92

Urgence Sécurité Gaz : 0 800 47 33 33

SUEZ (eau) : 0 977 408 408

Une ville à vivre



MAIRIE DE TERNAY :

Accueil : 04 72 49 81 81

www.ternay.fr

mairie@ternay.fr

TERNAY

Une ville à vivre



MAIRIE DE TERNAY :
Accueil : 04 72 49 81 81
www.ternay.fr
mairie@ternay.fr